

1. Quelle est la portée de la présente Déclaration Vie Privée ?

La présente Déclaration Vie Privée décrit la manière dont ERGO Insurance N.V./S.A. ("**ERGO**") collecte, utilise, consulte ou traite de toute autre manière les données à caractère personnel des fournisseurs et prestataires de services qui sont des personnes physiques (tels que les indépendants), des représentants ou des personnes de contact des fournisseurs et prestataires de services d'ERGO qui sont des personnes morales et de tout autre visiteur de l'un des locaux d'ERGO (collectivement dénommés "**vous**", "**votre**" ou "**vos**"). Dans toutes les situations décrites dans la présente Déclaration Vie Privée, ERGO traitera vos données à caractère personnel en tant que responsable du traitement des données

ERGO est une société de droit belge, dont le siège social est situé 25 rue de Loxum, 1000 Bruxelles, Belgique, inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro d'entreprise 0414.875.829, tél : +32(0)25355888, email : privacy@ergo.be.

ERGO attache une grande importance à la protection de votre vie privée et traite vos données à caractère personnel conformément au Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 (le "**RGPD**") et à toute législation nationale dérivée adoptée en vertu du RGPD (collectivement appelés "**Droit européen en matière de protection de la vie privée**"). Les termes spécifiques utilisés dans la présente Déclaration Vie Privée ont la signification qui leur est donnée dans le Droit européen en matière de protection de la vie privée.

2. Quels sont les types de données à caractère personnel qu'ERGO traite à votre sujet ?

ERGO traite les types de données à caractère personnel suivants vous concernant :

- prénom/nom ;
- adresse ;
- âge (date de naissance) ;
- éducation et études ;
- adresse électronique ;
- sexe ;
- nationalité ;
- enregistrements (photo/vidéo (CCTV)) ;
- profession et emploi ;
- données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et peines dans la mesure où cela est nécessaire et autorisé (voir l'article 7 ci-dessous) ; et
- numéro de téléphone.

3. De quelles sources ERGO obtient-elle vos données à caractère personnel ?

ERGO obtient vos données à caractère personnel auprès des sources suivantes :

- directement de votre part (par exemple, lors d'événements, en contactant ERGO ou en remplissant des formulaires) ;
- des sources accessibles au public (par exemple, des sites web et des pages de médias sociaux); et
- autres tierces parties.

4. Quels sont les objectifs et les fondements juridiques du traitement de vos données à caractère personnel ?

Vos données à caractère personnel sont traitées aux fins suivantes et sur la base des motifs juridiques suivants :

4.1. Finalités commerciales et administratives

ERGO traite vos données à caractère personnel en vue des finalités commerciales et administratives suivantes:

- gérer nos relations avec les fournisseurs, les prestataires de services et les visiteurs ;
- organiser les appels d'offres ;
- assurer l'exécution d'un contrat auquel vous êtes partie ou afin de prendre des mesures préalables à la conclusion d'un contrat ;
- surveiller les activités dans nos locaux, y compris le respect des politiques applicables ainsi que des règles de santé et de sécurité en vigueur;
- vous donner accès à nos modules de formation vous permettant de nous fournir certains services;
- gérer nos ressources informatiques, y compris la gestion de l'infrastructure et la continuité des activités ;
- préserver les intérêts économiques d'ERGO et assurer la conformité et le reporting (comme le respect de nos politiques et des exigences légales locales, les impôts et les déductions, la gestion des cas présumés d'inconduite ou de fraude, la conduite d'audits et la mise en place, l'exercice ou la défense de poursuites judiciaires) ;
- gérer les fusions et acquisitions impliquant notre société ;
- assurer l'archivage et la tenue de registres ; et
- gérer la facturation et le décompte.

Le traitement à des finalités commerciales et administratives est fondé sur les motifs juridiques suivants : (i) consentement ad hoc lors de la prise de contact avec ERGO ou de la soumission de communications à ERGO ; (ii) nécessité d'exécuter les obligations contractuelles d'ERGO à votre égard ou de prendre des mesures précontractuelles à votre demande ; et (iii) les intérêts légitimes d'ERGO.

4.2. Objectifs de conformité

ERGO traite vos données à caractère personnel pour assurer le respect des obligations légales et réglementaires (par exemple, les obligations en matière de droit fiscal, comptable ou administratif) requises par les lois, règlements ou ordonnances applicables émises

par les autorités nationales compétentes et d'autres organismes publics.

Le traitement à des fins de conformité se fonde sur le motif juridique suivant : le respect des obligations légales auxquelles ERGO est soumise.

5. Quels sont les tiers avec lesquels vos données à caractère personnel sont partagées et en vue de quelles finalités ?

Dans la mesure strictement nécessaire, vos données à caractère personnel peuvent être partagées avec les tiers suivants en vue des finalités suivantes :

- les prestataires de services, afin de permettre à ERGO de fournir, de développer, de contrôler et d'améliorer ses activités ;
- certaines professions réglementées, telles que les avocats, les notaires ou les commissaires aux comptes, aux fins du respect des obligations légales auxquelles ERGO est soumise et/ou pour l'établissement, l'exercice ou la défense d'actions en justice ;
- les entités publiques, aux fins du respect des obligations légales auxquelles ERGO est soumise et/ou pour l'établissement, l'exercice ou la défense d'actions en justice.

6. Quels sont les intérêts légitimes sur base desquels ERGO traite vos données à caractère personnel ?

Lorsqu'ERGO se fonde sur ses intérêts légitimes, cela inclut (i) la poursuite des activités et des objectifs commerciaux d'ERGO ; (ii) le respect des directives, normes et codes de conduite applicables ; (iii) l'amélioration des opérations commerciales et de l'offre de services d'ERGO ; (iv) la protection de l'entreprise, des actionnaires, des employés et des clients d'ERGO ; (v) l'établissement, la défense et l'exercice de droits légaux ; et (vi) l'analyse de la concurrence sur le marché.

Lorsqu'ERGO invoque ses intérêts légitimes, elle pèse soigneusement l'intérêt d'ERGO et votre intérêt, y compris la protection de votre vie privée.

7. Dans quelles circonstances ERGO traite-t-elle vos données à caractère personnel relatives à des condamnations pénales et peines ?

ERGO ne traitera vos données à caractère personnel relatives à vos condamnations pénales et peines que (i) dans la mesure nécessaire à la gestion de ses propres litiges ; (ii) pour des raisons d'intérêt public important pour l'exécution de tâches d'intérêt public établies par ou conformément aux lois applicables ; (iii) si vous avez donné votre consentement écrit explicite au traitement de ces données à caractère personnel pour une ou plusieurs finalités spécifiques et si le traitement est limité à ces finalités ; et (iv) si le traitement porte sur les données à caractère personnel que vous avez apparemment communiquées de votre propre initiative

pour une ou plusieurs finalités spécifiques et si le traitement est limité à ces buts.

8. Combien de temps ERGO conserve-t-elle vos données à caractère personnel ?

ERGO conserve vos données à caractère personnel aussi longtemps qu'elles sont nécessaires à l'exécution des activités décrites dans la présente Déclaration Vie Privée, aussi longtemps qu'elles vous sont communiquées par ailleurs ou aussi longtemps que la loi applicable le permet. Par exemple, ERGO peut conserver vos données à caractère personnel si cela est raisonnablement nécessaire pour se conformer à des obligations légales, résoudre des litiges ou des contentieux, ou si cela est nécessaire pour faire respecter la présente Déclaration Vie Privée ou prévenir les fraudes et les abus.

Pour déterminer la durée de conservation appropriée des informations qu'ERGO recueille auprès de vous, ERGO tient compte de la quantité, de la nature et de la sensibilité des données à caractère personnel, du risque potentiel de préjudice résultant de l'utilisation ou de la divulgation non autorisée des données à caractère personnel, des finalités pour lesquelles ERGO traite les données à caractère personnel et de la possibilité d'atteindre ces finalités par d'autres moyens, ainsi que des exigences légales applicables.

9. Comment vos données à caractère personnel sont-elles protégées ?

Des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en œuvre afin d'assurer un niveau de sécurité adéquat de vos données à caractère personnel, y compris, mais sans s'y limiter, les contrôles d'accès aux systèmes physiques et informatiques, les obligations de confidentialité, etc.

Dans le cas où des données à caractère personnel seraient compromises à la suite d'une violation de données à caractère personnel, ERGO effectuera les notifications nécessaires, si le Droit européen en matière de protection de la vie privée l'exige.

10. ERGO transfère-t-elle vos données à caractère personnel en dehors de l'EEE ?

Vos données à caractère personnel sont traitées principalement dans l'Espace économique européen ("EEE"). Toutefois, dans le cadre de ses activités, ERGO peut transférer des données à caractère personnel vers des pays situés en dehors de l'EEE.

Dans ce cas, ERGO prendra les mesures appropriées pour protéger les données à caractère personnel, notamment en concluant des clauses contractuelles types adoptées par la Commission européenne conformément à l'article 46, paragraphe 2, du RGPD. Ces clauses peuvent être consultées au siège d'ERGO.

11. Quels sont vos droits ?

Sur demande écrite datée et signée, et avec une preuve de votre identité, vous avez le droit de :

- obtenir l'accès à vos données à caractère personnel ;
- obtenir la rectification de données à caractère personnel incorrectes ;
- obtenir l'effacement de vos données à caractère personnel ;
- obtenir la limitation du traitement de vos données à caractère personnel ;
- obtenir la portabilité de vos données à caractère personnel ;
- s'opposer au traitement de vos données à caractère personnel ;
- retirer votre consentement, dans le cas où le traitement de vos données à caractère personnel est basé sur ceux-ci, sans affecter la légalité du traitement basé sur le consentement avant le retrait ;
- obtenir une intervention humaine en ce qui concerne la prise de décision automatisée et le profilage ; et
- déposer une plainte auprès de l'autorité de contrôle de votre lieu de résidence ou de celle où vous pensez qu'une infraction a pu être commise.

Les droits ci-dessus peuvent être soumis à certaines conditions et/ou modalités juridiques énoncées dans le Droit européen en matière de protection de la vie privée.

Afin d'exercer vos droits, veuillez contacter le délégué à la protection des données d'ERGO par courrier à l'adresse suivante : 25 Rue de Loos, 1000 Bruxelles, Belgique ou par e-mail à privacy@ergo.be.

12. Que se passe-t-il si ERGO apporte des modifications à la présente Déclaration Vie Privée ?

ERGO se réserve le droit de modifier et de mettre à jour la présente Déclaration Vie Privée de temps à autre. La dernière version de la présente Déclaration Vie Privée peut être consultée en tout temps à l'adresse http://ergo.be/fr_be/information-juridique/privacy-statement/.

13. Comment contacter ERGO ?

Si vous avez des questions, commentaires, remarques, demandes ou plaintes concernant la présente Déclaration Vie Privée ou le traitement de vos données à caractère personnel par ERGO, veuillez contacter le délégué à la protection des données d'ERGO par courrier à l'adresse suivante : 25 Rue de Loos, 1000 Bruxelles, Belgique ou par e-mail à privacy@ergo.be.